

8166

## JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

18 Juillet 1921

ANNONCES — L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la tenue des bourses. — ANNONCES

**COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE  
BONNE-GUEBLA & PROLONGEMENTS**  
Société anonyme au capital de 30.000.000 de francs.  
Siège social : 8, rue Lavoisier, PARIS

**AVIS AUX OBLIGATAIRES**

Le coupon n° 88 des obligations sera mis en paiement, à partir du 1<sup>er</sup> août 1921, à raison de :

6'75 par obligation nominative,  
6'73 par obligation au porteur,

net d'impôts.

Ce coupon sera payé au siège social de la Compagnie, 8, rue Lavoisier, à Paris, et à ses bureaux de Tunis.

Il sera, d'autre part, payé sans frais aux guichets des établissements ci-après énumérés et de leurs agences, savoir :

Société générale de crédit industriel et commercial.

Edif lyonnais.

Comptoir national d'escompte.

Société générale.

Compagnie algérienne.

**DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS**

(Art. 1<sup>er</sup> du décret du 16 août 1901.)

13 juillet 1921. SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE SAINT-CHAMAS. But : donner des représentations théâtrales à ses membres. Siège : café Callemand (1<sup>er</sup> étage), Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).

14 juillet 1921. Déclaration de l'ASSOCIATION DES JEUNES GENS DE SAINT-SATURNIN, 6, rue Brillat, à Nogent-sur-Marne (Seine). But : récréer ses membres et les secourir en cas de besoin.

14 juillet 1921. CLUB SPORTIF ORBECOIS. But : développement des sports cyclo-pédestres. Siège : hôtel de ville à Orbec (Calvados).

17 juillet 1921. UNION SPORTIVE ALSACIENNE, 16 Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, Paris. But : pratique des sports.

18 juillet 1921. CAISSE DE COMPENSATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES DU GROUPEMENT DES INDUSTRIELS DES RÉGIONS DE FONTAINEBLEAU, MELUN, PROVINS, 64, avenue de Fontainebleau, les Sablons, commune de Veneux-les-Mars, par Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

Objet : créer un service d'allocations pour charges de famille en faveur des ouvriers et employés des établissements, ayant adhéré à ladite caisse ou admis par la suite.

18 juillet 1921. Déclaration de l'UNION DÉPARTEMENTALE DES MUTILÉS, RÉFORMÉS, VEUVES, ORPHELINS, ASCENDANTS DE GUERRIS DU MORBIHAN. Buts : étude et défense des intérêts moraux et matériels des victimes de la guerre. Siège : mairie, Auray.

18 juillet 1921. CLUB PÉDESTRE FRANÇAIS. But : encouragement aux sports athlétiques. Siège social : 28 bis, boulevard Diderot, Paris.

21 juillet 1921. GROUPEMENT DES CHIERS, SOUS-CHIERS ET BÉNACRÈS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. But : défense des intérêts professionnels. Siège : ministère de l'intérieur (Paris).

22 juillet 1921. Déclaration d'une société dite LOUVIR-SPORT, à Louvie-Juzon (Basses-Pyrénées). But : favoriser la culture physique des jeunes gens et leur faciliter l'obtention du certificat de préparation au service militaire. Siège social : M. Biscarros, président.

22 juillet 1921. ASSOCIATION SAINT-GEORGES. But : éducation morale des jeunes filles par le chant et de saines distractions. Siège social : rue Béranger, à Périgueux (Dordogne).

22 juillet 1921. Association dite : PATRONAGE JEANNE-D'ARC DE SAINT-GEORGES. But : développement des forces physiques et morales de la jeunesse par les sports et de saines distractions. Siège social : rue Béranger, à Périgueux (Dordogne).

23 juillet 1921. Société amicale LE FAUCHEAU, 89, avenue Victor-Hugo (III<sup>e</sup>), Paris. But : réunions périodiques à des séances particulières de tir au pistolet, à la carabine, à l'arme de guerre et au fusil de chasse.

25 juillet 1921. Déclaration de la société de natation, le PÉLICAN LAVALLOIS. But : enseignement de la natation. Brevets militaires de nageurs. Siège : 41, rue Echelle-Marieau, Laval.

28 juillet 1921. SOCIÉTÉ SPORTIVE DE FILLINGES. But : préparer au certificat d'aptitude militaire et développer les sports. Siège social : Fillinges (Haute-Savoie).

29 juillet 1921. LA SÉRÉNADE DE LA COURNUIVE (Seine). But : étude de la musique. Siège : Mairie.

29 juillet 1921. UNION ATHLÉTIQUE BORDELAISE, 4, avenue Thiers, Bordeaux (Gironde). But : propagation des sports.

30 juillet 1921. ANCIENS COMBATTANTS DE TAILLETTÉ (Ardennes). But : aide mutuelle, défense des droits des adhérents. Siège : mairie.

30 juillet 1921. Déclaration de l'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-ANDRÉ (Nord), chemin de Messinges, à Saint-André. But : éducation physique de la jeunesse.

# SPÉCIALITÉ d' ORDRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Yves ROUÉ, joaillier-orfèvre

41, rue La Boétie, PARIS. Elys. 47-87.

1<sup>er</sup> juillet 1921. Déclaration de la SOCIÉTÉ AMICALE DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS RÉUNIS. Objet : respect des récoltes, protection du gibier, réglementation de la chasse. Siège social : mairie de Hermes (Oise).

2 juillet 1921. SOCIÉTÉ POUR L'APPRENTISSAGE DES PETITS MÉTIERS RURAUX AU BÉNÉFICE DES PUPILLES DE LA NATION ET DES ORPHELINS. La société a pour but de donner un métier à ces enfants afin de les maintenir à la campagne. Siège : Lons-le-Saunier (Jura).

4 juillet 1921. GROUPE SPORTIF DE LA MUTUALITÉ HÔTELIERE. But : pratique des sports athlétiques et exercices physiques. Siège social : 7, rue Louvois, Paris.

6 juillet 1921. SOCIÉTÉ DES FÊTES DE MADÈRE, Villenave-d'Ornon (Gironde). Amélioration de la situation commerciale. Fêtes. Secours.

9 juillet 1921. COMITÉ NATIONAL DES SPORTS — COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS. But : développement des sports et de l'éducation physique en France. Défense des intérêts sportifs des fédérations associées. Siège social : 21, rue de Clichy, Paris (9<sup>e</sup>).

9 juillet 1921. ÉTOILE SPORTIVE DE CHATEAUGIRON. But : développement du sport. Siège à Chateaugiron (Ille-et-Vilaine).

## BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES À LA CHARGE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

Le tarif de l'abonnement au BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES À LA CHARGE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES est fixé en France, en Algérie, en Tunisie et au Maroc, à 40 fr. pour un an.

Numéro de compte courant des chèques postaux : 50.007.